

CERTIFICAT DE CONFORMITE CE
0432 - CPD - 210003449

Conformément à la directive du Conseil des Communautés Européennes du 21 décembre 1988 destinée à harmoniser les prescriptions juridiques et administratives des pays-membres concernant des produits de construction – 89/106/CEE – (directive des produits de construction – CPD), modifiée par la directive du Conseil des Communautés Européennes du 22 juillet 1993 – 93/68/CEE-, mise en œuvre en Allemagne par la loi sur les produits de construction – BauPG du 28 avril 1998, il est confirmé par la présente que

le produit de construction

DUO-Therma

[Appareil naturel d'extraction de fumées et de chaleur (NRWG)]

fabriqué par le fabricant

Brakel Aluminium b. v.
Postbus 524
NL-5400 AM UDEN

dans l'usine de fabrication: **Postbus 524, 5401 AM Uden, NL**

- a été soumis à un contrôle de production propre à l'usine par le fabricant et que le service reconnu – **MPA NRW** – a réalisé
- un contrôle initial du produit
- une inspection initiale de l'usine et du contrôle de production propre à l'usine et
- une surveillance, évaluation et acceptation continue du contrôle de production propre à l'usine.

Ce certificat de conformité CE atteste que toutes les prescriptions de l'annexe ZA de la norme harmonisée,

DIN EN 12101-2: 2003-09

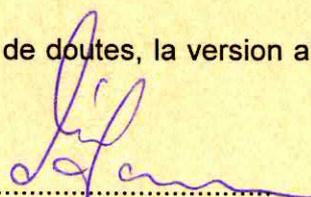
qui concernent l'attestation de conformité et les performances du produit, ont été appliquées. Pour consignes d'utilisation particulières, voir l'annexe à ce certificat de conformité CE.

Ce certificat de conformité CE a été établi pour la première fois le 29.08.2006 et demeure valide tant que les définitions figurant dans la norme susmentionnée n'ont pas changé et que les conditions de fabrication dans l'usine ou dans le contrôle de production propre à l'usine ne se sont modifiées de manière significative.

L'original de ce document a été établi en langue allemande. En cas de doutes, la version allemande est déterminante.

Dortmund, le 29.08.2006




Frank Diekmann, Dipl.-Ing.
Directeur du service de certification
par délégation

**Annexe 1 au certificat de conformité CE
N° 0432 - CPD - 210003449**

du 29.08.2006

Le certificat de conformité CE n°: 0432 - CPD - 210003449 est valable pour les appareils naturels d'extraction de fumées et de chaleur (NRWG) de la société

**Brakel Aluminium b. v.
Postbus 524
NL-5400 AM UDEN**

avec les désignations de produit

DUO-Therma

et les propriétés essentielles suivantes:

Propriétés essentielles	Par.	Classification	Justificatif	Service de contrôle
Elément de déclenchement, mécanisme d'ouverture	4.1 4.2	thermo-pneumatique thermo-électrique optico-électrique	EN12259-1	0432
Sécurité de fonctionnement	7.1	Re 50 (type B) ³⁾ Re 1000 (type B)	1368-CPD-P-162/2006-C 1368-CPD-P-166/2006-C	1368
Sécurité de fonctionnement, surcharge de vent	7.4	WL 1584	1368-CPD-P-165/2006-F 1368-CPD-P-168/2006-F	1368
Efficacité de la déviation de la fumée et la chaleur, surface d'ouverture aérodynamique	6	Valeurs A _a ¹⁾	1368-CPD-P-127/2006-B jusqu'à 1368-CPD-P-135/2006-B	1368
Performance dans des conditions d'incendie, résistance au feu – intégrité mécanique	7.5	B 300	210003448-WB-KB	0432
Ouverture dans des conditions environnementales	7.2	SL 500 ²⁾ SL 250 SL 125 SL 0	1368-CPD-P-163/2006-D avec supplément 1368-CPD-P-167/2006-D avec supplément 1368-CPD-P-183/2006-D avec supplément 1368-CPD-P-186/2006-D avec supplément	1368
	7.3	T (00)	non requis	---
Comportement au feu des matériaux de construction	7.5.2.1	E	210003449-WB-KB	0432

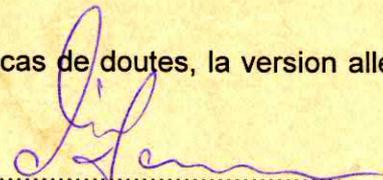
- ¹⁾ Dans les justificatifs indiqués, on trouvera les valeurs A_a en fonction des dimensions des NRWG et de l'équipement.
²⁾ Dans les justificatifs indiqués, on trouvera les différentes classes de surcharge de neige en fonction des dimensions des NRWG et de l'équipement.
³⁾ Dans les justificatifs indiqués, on trouvera les différentes classes de sécurité de fonctionnement en fonction des dimensions des NRWG et de l'équipement.

Cette annexe (version du 29.08.2006) n'est valable qu'en liaison avec le certificat de conformité CE susnommé.

L'original de ce document a été établi en langue allemande. En cas de doutes, la version allemande est déterminante.

Dortmund, le 29.08.2006




 Frank Diekmann, Dipl.-Ing.
 Directeur du service de certification
 par délégation